



Nouveau module de formation de la FSFM destiné aux professionnels « Familles monoparentales. Défis et opportunités - l'offre de conseil de la FSFM »

Les parents mono sont confrontés à des défis particuliers et ont besoin de soutien professionnel. Des spécialistes des domaines du social, de la pédagogie et de la thérapeutique travaillent au quotidien avec des familles monoparentales. C'est à eux que s'adressent le nouveau module de formation de la FSFM. Le script « Familles monoparentales : Défis et opportunités - l'offre de conseil de la FSFM » (module de base 1, 44 pages) vous informe de manière compacte sur les bases et les concepts du travail de longue date de la Fédération. Sur demande, nous pouvons aussi organiser un séminaire avec une conseillère spécialisée de la FSFM qui vous donnera un aperçu concret de son quotidien de conseil et pourra, en accord avec la conseillère concernée, être axé sur un thème en particulier.

Cette formation est basée sur le travail que la Fédération effectue depuis des années, axé sur les solutions et les ressources. Depuis sa fondation en 1984, la FSFM propose aux parents mono des conseils orientés en fonction des conditions cadre spécifiques qui caractérisent la vie des familles monoparentales. C'est particulièrement lors de l'entrée dans la monoparentalité, mais aussi dans des phases ultérieures, que les parents seuls sont confrontés à des problèmes qui, d'une part, doivent être résolus en même temps et, d'autre part, exigent des connaissances spéciales, notamment juridiques. Le statut juridique des familles monoparentales est complexe et elles doivent souvent gérer des contacts avec les autorités. Compte tenu de ces nombreux défis, les parents mono doivent souvent faire appel à une aide spécialisée. Ils n'ont pourtant généralement que très peu de temps libre, et leur situation financière est souvent précaire.

L'offre de conseil et de coaching professionnels à bas seuil de la FSFM, selon le principe du « tout en un », propose aux mères et pères seuls un interlocuteur conçu spécialement pour ces circonstances de vie et défis spécifiques, tout en plaçant les enfants avec leurs droits et leurs besoins individuels au centre. Les expériences et les résultats des conseils constituent en outre la base d'un travail d'information et de sensibilisation solide pour réduire, puis finalement éliminer les inégalités juridiques et sociales encore existantes pour les familles monoparentales.

Module de formation continue en deux parties

Le premier module de l'offre de formation continue sur le sujet des familles monoparentales comprend deux parties : le présent **script** (module de base 1) informe de manière condensée sur la diversité des situations de vie, des défis et des opportunités des familles monoparentales, et sur le concept de conseil de la FSFM. En complément, une **session de formation continue** peut être convenue sur demande avec une conseillère de la FSFM. Cette session vous propose un éclairage approfondi sur son quotidien concret dans le conseil et peut être organisée de manière individualisée et centrée sur des thèmes spécifiques en concertation avec la conseillère.

Un deuxième module paraîtra fin 2019.

Le module de base 1 « Familles monoparentales. Défis et opportunités – l'offre de conseil de la FSFM » peut être commandé par courriel à info@svamv.ch. Il est aussi possible de prendre contact avec une conseillère à cette même adresse. Un résumé de la publication et la table des matières sont disponibles au téléchargement sous www.famillemonoparentale.ch.